

Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto





Village Fleuri

Montfort-en-Chalosse

Landes - Aquitaine



I. Photos AVANT / APRÈS

- 🌸 AVANT / APRÈS
- 🌸 En Cours
- 🌸 Projet

II. Les moyens de communication

- 🌸 1. La signalétique - Bureau d'Etudes TERRITORI
- 🌸 2. Le bulletin municipal
- 🌸 3. Le site de la Mairie
- 🌸 4. La presse
- 🌸 5. Les élus et les employés



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016

I. Photos AVANT / APRES

Allée des Droits de l'Homme



Avenue Abbé Bordes



Avant

Après

Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016

Enherbement en cours

Le Belvédère





Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016

Derrière la caserne des Pompiers



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016

Le cimetière



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016

Projet de réaménagement total avec enherbement

A proximité de l'Aire de Jeux (Place du Foirail)



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016

II. Les moyens de communication

- 1. La signalétique sur les divers lieux (Belvédère, école...) à l'aide d'affiches créées par le Bureau d'Etudes TERRITORI et encadrées par Thierry POIZAT avec des bambous récupérés.



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016



2. Le Bulletin Municipal

Environnement / Fleurissement

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2015

Ce 1er concours fut un beau succès avec 12 participants. Un jury composé de professionnels et d'élus a parcouru le village pendant deux et d'été a parcouru le village pendant deux jours. Le choix a été très difficile devant la variété et diversité des jardins visités. Nous remercions chaque participant pour les bienfaits apportés à la commune par l'embellissement du cadre de vie.

Lors de la remise des prix aux lauréats le 9 octobre 2015, un diaporama de tous les jardins visités a été projeté.

Madame Christiane MORDELET a obtenu le 1^{er} prix et Monsieur Yves L'ÉLOUANN a reçu à l'unanimité le prix « coup de cœur ».

La commission Fleurissement a remercié chaque participant et offert un lot de bulbes. Nous attendons avec impatience les résultats du concours 2016.

Label Villes et Villages Fleuris

La commune de Montfort en Chalosse est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'embellissement de son cadre de vie afin de rendre le village plus attractif auprès des habitants, des commerçants et des touristes.

Pour rappel, en 2015 le village a été consacré avec l'obtention d'une 3^{ème} fleur. En 2016, un jury de professionnels et élus a été constitué afin de concrétiser cette 3^{ème} fleur lors d'une prochaine visite avec à l'appui un dossier qui permettra d'apporter au mieux notre démarche de fleurissement et les choix de la municipalité.

SITE DES CENT MARCHES

Mise en valeur de l'espace du site par une structure en bambous réalisée par Thierry POIZAT

JARDIN DE PAYOT

Un espace a été confié à l'Association Duma Chalosse Vivante pour une expérimentation de jardin Sylvestre. Celui-ci est composé d'arbustes et de plantes vivaces comestibles et médicinales (permaculture).

RECLÉMENTATION

Nous vous rappelons que la loi « Labbé », à partir du 1^{er} janvier 2017, ne permettra plus l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers. Nous vous invitons à vous diriger vers l'emploi de produits alternatifs, que l'utilisation de désherbants chimiques dans les fossés est interdite.

Merci de respecter le règlement local.

p9

Environnement/Fleurissement

MONTFORT S'ENGAGE DANS LE ZÉRO PHYTO

Engagement de la municipalité sur l'étude d'un plan de gestion différencié

A partir du 1^{er} janvier 2017, les collectivités seront dans l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

En vue de cette échéance, après délibération du conseil municipal, la commune a décidé de s'orienter dans des modes de gestion alternatifs de ses espaces publics. La société TERRITORI a été mandatée pour réaliser un diagnostic précis des besoins avec l'élaboration d'un plan de gestion différencié en passant par une expertise paysagère.

Coût de l'étude : 4 550 € H.T. (subventionnée à 80%)

La mise en place de ce plan permettra de préserver la santé des agents mais aussi celle des administrés et favorisera la biodiversité. Ce n'est pas une révolution, c'est une évolution dans nos mentalités. Le respect du zéro phyto entraînera la prolifération de la végétation qui suscitera certainement une réaction de la part des habitants (opération particulièrement chronophage pour nos services techniques). Notre regard doit changer. C'est l'affaire de tous. Une campagne de communication est en cours d'élaboration pour expliquer et transmettre le message.

Afin d'inciter et d'aider les communes dans ces démarches, qui en peu de temps ont pour obligation de mettre de côté les traitements chimiques pour d'autres modes de gestion alternative, des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne sont allouées.

Ces aides concernent l'étude pour les changements de pratique, étude obligatoire afin d'obtenir des aides pour l'achat de matériel d'entretien mécanique, thermique, gaz et mou (certaines balayeuses, désherbeuses, débroussailluses) mais aussi sur des actions préventives (paillage, plantes couvre-sol) et sur la communication.

Modifications et améliorations

L'Allée des droits de l'Homme

Avant

Après

Plantations de bulbes aux entrées du bourg pour fleurissement chaque printemps

Entrée du village route de Gama-de

Girofles strip Maison Arts et Loisirs

p8



3. Le site internet de la mairie

The screenshot shows a web browser window displaying the website of Montfort-en-Chalosse. The browser's address bar shows the URL: www.montfort-en-chalosse.fr/Notre-village/Agenda-et-actualites/Les-actus-du-village/Accepter-la-nature-dans-le-bourg. The website has a navigation menu with buttons for 'Notre village', 'Vie municipale', 'Vie pratique', 'Vie associative', and 'Economie - Tourisme'. Below the menu is a banner image of a village square. The main content area features a sidebar on the left with categories like 'Notre village', 'Agenda et actualités', and 'Les actes du village'. The main article is titled 'Accepter la nature dans le bourg' and includes a sub-header 'A partir du 1er janvier 2017, adieu le désherbage chimique. A Montfort, l'objectif Zéro Phyto est quasi atteint.' The article text discusses the shift from chemical weeding to manual techniques and the benefits of spontaneous vegetation. A photograph of a garden path with a sign is included. At the bottom, there are social media sharing buttons for Twitter, Facebook, and Google+, along with a 'haut de page' button.

Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016



La nature a sa place à Montfort

Au 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires. Plus d'insecticide, plus de pesticide. C'est la conséquence de la loi Labbé, dite loi de transition énergétique, de juillet 2015, qui interdit l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et les voiries. L'interdiction pour les particuliers sera effective au 1^{er} janvier 2019.

Pour aider la commune à mettre en place des formules alternatives et bénéficier des aides de l'Agence de l'eau, qui supervise l'opération, la commune de Montfort a fait appel au bureau d'études Territori, représenté par Marc Saubion et Franck Saint-Girons qui, vendredi dernier, ont rencontré le maire et la commission espaces verts. Ils avaient, auparavant, réalisé un diagnostic de tous les espaces nature de la commune pour proposer des solutions adaptées au village.

L'étude montre que Montfort, déjà sensible aux préoccupations écologiques, a toujours été sage en matière de produits chimiques, avec une consommation bien inférieure à la moyenne. Les jachères fleuries ont habitué la population à des espaces non tondu, que les fleurs



Franck Saint-Girons et Marc Saubion. PHOTO A. Q.

égaien. Mais il va falloir aussi accepter que l'herbe fasse partie du paysage urbain.

Changement de pratique

Fini d'arroser les trottoirs, les allées du cimetière, les abords de routes avec du désherbant. Les pelouses seront toujours tondues, l'herbe sera toujours maîtrisée, mais là où les machines (balayeuse, brosseuse et autres engins) ne peuvent pas passer, il faudra user d'autres moyens : débroussailluse, appareil thermique, etc. Mais aussi broyeur, car il faudra aussi valoriser les déchets. Il s'agit d'un changement de prati-

que, mais aussi d'habitude, car il faudra accepter un peu d'herbe dans le village. Enherbé ne veut pas dire négligé, l'herbe peut être tondue, mêlée de fleurs, domestiquée, sans pour autant être détruite par tous ces produits qui se retrouvent dans l'eau de ruissellement puis dans les nappes, qui s'en trouvent polluées. Il faut dire que les dosages sont impressionnants, surtout dans les jardins d'agrément et les jardins amateurs sont souvent très friands de produits chimiques. Il va falloir se souvenir que l'herbe est naturelle.

Annie Quillon

MONTFORT-EN-CHALOSSE



Il est l'heure de respecter la nature, même au prix de quelques brins d'herbe. PHOTO A. Q.

L'heure du zéro phyto a sonné

La municipalité de Montfort vient de recevoir la visite du bureau Territori, qui a réalisé le plan de gestion différencié et le diagnostic sur le village dans le cadre de l'opération zéro phyto. Montfort est bon élève, avec des efforts réalisés dans tous les secteurs.

Déjà l'allée des Droits-de-l'homme, le belvédère, ainsi que l'espace derrière les pompiers sont enherbés et, après la canicule de cet été qui en avait fait des tapis d'herbes sèches, tout a reverdi sous les pluies d'automne. Plus de produits pour éradiquer l'herbe, cela signifie qu'il faut accepter un peu d'herbe rase sur certaines zones car se posera un problème de main-d'œuvre. Les em-

ployés communaux ne pourront pas tout faire à la main. On peut brûler les herbes, les arracher et balayer avec vigueur les rues. La municipalité envisage quelques achats de matériel, mais il faudra quand même, accepter la flore spontanée, ce qui ne signifie pas que l'entretien n'est pas fait mais qu'on respecte la règle zéro phyto obligatoire dès le 1^{er} janvier 2017, deux ans plus tard pour les particuliers.

Montfort fait partie des communes exemplaires, puisque les responsables interviendront à Morcenx le 28 novembre lors d'une rencontre départementale sur le sujet.

Annie Quillon

